



# PROCÈS-VERBAL N° 01 - Saison 2021-2022

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du :	Mardi 14/09/2021
À :	DISTRICT D'INDRE ET LOIRE
Présidence :	M. FREULON Bernard
Présents :	M. MARTINIERE Jean-Claude M. DUTHEIL Jean-François M. MALBRAND Guy, référent CFTIS / CRTIS
Excusé :	
Assiste à la séance :	Mme MERIOT Florence, Référente administratif M. MAZAUFRY Francis (invité)

☆☆☆☆☆☆☆☆

### **A tous les clubs du District d'Indre et Loire :**

La CDTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 3.3 – Ed 2021)

*Très touchés par le décès de notre collègue, Jean Louis Gaudreau, la CDTIS 37 présente ses plus sincères condoléances à son épouse Colette, sa fille Nathalie et son époux et toute sa famille.  
Le monde du football et des « Terrains » perd un passionné, un grand bénévole*

Le Président du District, Philippe Gallé, souhaite la bienvenue à tous les membres et rappelle le rôle et la mission de la Commission des Terrains et Installations Sportives.

Après consultation, la Commission à la majorité désigne M. FREULON Bernard à la présidence de la Commission.

La Commission émet un avis favorable à la candidature de M. MAZAUFRY Francis à la dite Commission et transmet ces décisions pour validation au Comité de Direction.

La Commission informe les clubs que **les contrôles des éclairages non effectués** pour cause du Covid-19 seront réalisés entre le 26 septembre et le 31 décembre 2021.

Elle transmet pour suite à donner à la Commission sportive.

**LE POINT SUR LES EQUIPEMENTS LIES AU CHAMPIONNAT LIGUE SERONT SUR  
LE PV CRTIS DU 21 SEPTEMBRE  
T3 minimum N3 et R1 – T5 minimum de R2 à DI**

**POINT SUR LES NIVEAUX EQUIPEMENT DE 1ERE DIVISION DE DISTRICT  
(T5 minimum)**

**Pour rappel :**

Suite au nouveau règlement du 01/07/2021 et aux relevés de nos CDTIS, les migrations sont comme suit :

- ✓ **Sur la base T4 / 5** : Ensemble clos - 105 x 68 ou contraintes foncières dûment avérée + bancs 2m50 + main courante – 2 vestiaires de 20m<sup>2</sup> HS minimum + « arbitres » 8m<sup>2</sup> HS + bureau de 6m<sup>2</sup> recommandé
- ✓ Tout autre relevé des CDTIS sera étudié pour avis
- ✓ **En prévision d'accession ou de maintien** : la CDTIS effectuera 2 contrôles d'information (fin mars et 15 avril)
- ✓ Pour toute information complémentaire, joindre la CDTIS

<b>Clubs</b>	<b>Niveau équipement</b>	<b>Nom du terrain</b>
JOUE LES TOURS FCT 2	T5	Stade Jean Bouin 1
RENAUDINE US	T5	Stade Joseph Renard
ST PIERRE DES CORPS	T5	Stade Camelinat 1
YZEURES-PREUILLY	T6	Stade Municipal d'Yzeures
VALLEE VERTE à TRUYES	T6	Stade Maurice Besnier 1
CHANCEAUX AS	T5 ou T6	Stade municipal 1
RICHE RACING 2	T5	Stade du petit plessis 1
BOURGUEIL ES	T5	Stade Jean Causeret 1
MONNAIE US	T6	Stade Municipal 1
ETOILE VERTE FC	T5	Stade de Genevray 1
VILLIERS AU BOUIN	T5	Stade Municipal
VAL DE CHER 37 FC à BLERE	T5	Stade Municipal
FONDETTES AS	T4	Stade du Moulin à vent 1

**Ces projets de classements (T..) sont soumis à l'accord de la CFTIS (Ed 2021)**

**CONCERNANT LES CLUBS DE D2 à D5, L'EQUIPEMENT DOIT ETRE CLASSE T6**

## CONTROLES EFFECTUES

### 1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL

#### 1.2 Confirmations de niveau de classement

##### ■ BALLAN – STADE DE LA HAYE 2 – NNI 370180102

Cette installation était classée niveau 5 jusqu'au 22/03/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7 du 20/07/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 20/07/2021

✓ Classement niveau 5 (sans vestiaire) par erreur

**Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T7**

##### ■ BALLAN – STADE DE LA HAYE 3 – NNI 370180103

Cette installation est classée niveau 5SYE jusqu'au 29/09/2028 >> **T4 SYN**

##### ■ BALLAN – STADE DE LA HAYE 1 – NNI 370180101

Cette installation est classée en Niveau 3 jusqu'au 13/11/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T3 du 20/07/2021

✓ Rapport de visite de Mr Malbrand du 20/07/2021

**Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T2, (travaux sur les bancs effectués) et transmet à la CRTIS**

##### ■ BLERE – STADE MUNICIPAL – NNI 370270101

Cette installation est classée niveau 5 (T5 – Ed 2021) jusqu'au 06/07/2022

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 22/08/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 22/08/2021 pour classement et contrôle FAFA

**Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T5**

##### ■ BOURGUEIL – STADE JEAN CAUSERET 1 – NNI 370310101

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 16/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 20/07/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 20/07/2021

**Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T5**

##### ■ BOURGUEIL – STADE JEAN CAUSERET 2 – NNI 370310102

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 16/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7 du 20/07/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 20/07/2021

**Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T7**

##### ■ CHINON – STADE PLAINE DES VAUX 2 – NNI 370720102

Cette installation est classée niveau FootA11 jusqu'au 13/10/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7 du 19/08/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Dutheil du 19/08/2021

**Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T7**

■ **DESCARTES – STADE DU RUTON – NNI 371150101**

Cette installation était classée niveau 5 (T5 – Ed 2021) jusqu'au 07/10/2020. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 23/08/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 02/08/2021/2021 pour classement

**Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T5 jusqu'au 07/10/2030**

■ **DESCARTES – STADE DU RUTON – NNI 371150102**

Cette installation est classée niveau A8 jusqu'au 19/03/2028

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau A8 du 23/08/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 02/08/2021 pour classement

**Au regard des documents transmis, la CRTIS maintient le classement de cette installation en A8 jusqu'au 07/10/2030**

■ **PERRUSSON – STADE DU PRE CLOS – NNI 371830101**

Cette installation est classée niveau 6 jusqu'au 14/12/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T6 du 03/08/2021

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Malbrand du 03/08/2021

**Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le classement de cette installation en T6**

■ **PONT DE RUAN – STADE WILLIAM LAMBERT – NNI 371860101**

Cette installation était classée niveau 5 (T5 – Ed 2021) jusqu'au 14/12/2020. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 26/08/2021 pour classement

**Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T5 jusqu'au 16/12/2030**

■ **PONT DE RUAN – STADE WILLIAM LAMBERT – NNI 371860102**

Cette installation était classée niveau FootA11 (T7 Ed 2021) jusqu'au 01/09/2019. Dans la migration, cette installation n'était plus classée donc mise en T7 au 01/07/2021

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T7

✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 26/08/2021 pour classement

**Au regard des documents transmis, la CRTIS confirme le classement de cette installation en T7 jusqu'au 16/12/2030**

■ **TRUYES – STADE MAURICE BESNIER – NNI 372630101**

Cette installation est classée niveau 6 (T6 – Ed 2021) jusqu'au 21/04/2025

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T6 du 29/07/2021 suite à la migration des équipements et au niveau D1

- ✓ Rapport de visite de Mrs Martinière et Freulon du 29/07/2021

**Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le maintien de classement de cette installation en niveau T6, la dit non conforme pour évoluer en D1 et transmet à la Commission des Championnats District**

#### ■ VILLIERS AU BOUIN – STADE MUNICIPAL – NNI 372790101

Cette installation est classée niveau 5 (T5 – Ed 2021) jusqu'au 23/11/2026

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'une confirmation de classement en niveau T5 du 02/08/2021 suite à la migration des équipements et au niveau D1

- ✓ Rapport de visite de Mrs Freulon et Dutheil du 02/08/2021
- ✓ **Pour rappel** : le changement de niveau en 2016 n'aurait pas dû être effectif à cause de la surface vestiaires « joueurs »

**Au regard des documents transmis, la CDTIS propose le maintien de classement de cette installation en niveau T5**

### 8. AFFAIRES DIVERSES

#### ■ JOUE LES TOURS – STADE JEAN BOUIN – NNI 371220101

- ✓ Pris note de la demande FAFA du 16/07/2021
- ✓ Courrier du 19/07/2021 de la Ligue Centre / Val de Loire

#### ■ LOCHES – STADE MARECHAL LECLERC – 371320101

Cette installation est classée niveau 5 jusqu'au 13/10/2021

- ✓ Contrôle des travaux sur l'aire de jeu avec rapport fourni à la ville par Mrs Martinière et Malbrand en date du 03/08/2021
  - Revoir positionnement des abris touche (T4/5 >> 2m50 – T3 >> 5m)
  - Traçage de l'aire de jeu à 105 x 65 suite à contrainte foncière (piste)
  - Protections diverses (Corner, cache arroseurs, blocs recharge tondeuse, etc)
- ✓ Classement à effectuer travaux terminés

#### ■ LOCHES – COMPLEXE DES GRANDVAULT – NNI 371320202

Cette installation est classée niveau FootA11 (T7) jusqu'au 16/09/2025

- ✓ Contrôle pour terrain de repli fonction de l'interdiction d'utiliser le stade Leclerc par Mrs Martinière et Malbrand en date du 03/08/2021
- ✓ Les vestiaires du gymnase sont attribués à cette aire de jeu (2 x 18m<sup>2</sup> + 10 pour arbitres)
- ✓ Pose d'une clôture provisoire (main courante) suivant le plan fourni au propriétaire

**La CDTIS émet un avis favorable à l'utilisation de cet équipement provisoirement (2 mois) en compétitions officielles « séniors », transmet à la CRTIS et à la Commission des Championnats District 37**

#### ■ TOURS – STADE DE LA VALLEE DU CHER N°10 – NNI 372610110 STADE DU DANEMARK – NNI 372610201

Ces installations sont classées en Niveau T3 (ex Niveau 4) jusqu'au 09/10/2021 et 20/11/2021.

La CRTIS prend connaissance des demandes du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T3 ainsi que du document transmis :

- ✓ 1ère page de l'imprimé de classement.
- ✓ Tests in situ fournis

S'agissant de demandes de confirmation de classement en Niveau T3, elle programme une visite régionale

**Mrs. Guy MALBRAND, CRTIS et Bernard FREULON, CDTIS sont désignés pour effectuer la visite de cette installation.**

Le service Terrains et Installations Sportives de la Ligue ou du District se rapprochera du propriétaire.

**Fin de réunion à 12 heures**

**Le Président CDTIS 37**

**Bernard FREULON**